

Aménagement des bords de Seine

La CREA



Dans le cadre de la mise à disposition du public de l'étude d'impact relative au projet, il est indiqué :

-Que l'autorité compétente pour prendre la décision est la Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe-CREA

-Que des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

LUC PINON, Directeur de projet CREA Aménagement, ou ANTOINE RABIOT, responsable d'opération CREA aménagement, joignables au 02 32 81 69 26